



Nom de la Commission

Le Jour Mois 2021

Présents : MM. André LEFEVRE, Denis ROUXELIN, David ADAM, Anthony BILLARD, Hassan CHARKI, Didier CULLERON, Pierre ESNEE, Kévin Lavarde, Jean-Marie LEBLACHER, Rémy LECHEVALIER, Patrick LEREVEREND, Francis MACE, Jean-Paul MENAGER, Daniel MEUNIER, Noël SANSON et Michel QUESNEL.

Excusé(s) : Monsieur Fabrice FONTAINE.

Ordre du jour :

Condoléances :

La CDA présente ses sincères condoléances à la famille de monsieur Pierre LERESTEUX pour le décès de sa fille.

Félicitations :

Félicitation à monsieur David ADAM pour l'obtention de son 1^{er} degré d'initiateur.

1. Bilan des observations à fin novembre :

André Lefèvre rappelle aux observateurs que la note de base sur le rapport d'observation est de 16, sans manquement et doit être inférieure à 16 dès qu'il y a un manquement. Aussi, les appréciations doivent être en adéquation avec la note obtenue. D'autre part, Hassan Charki rappelle également que les observateurs ne doivent en aucun cas faire des commentaires en public sur le comportement de l'arbitre ou sa manière d'arbitrer.

Le bilan des observations à la mi saison ont permis de sortir du rang quelques arbitres qui pourront continuer leur saison au niveau supérieur sans attendre le classement de fin de saison.

D1 : tous les arbitres de cette catégorie ont été observés. Peuvent bénéficier de la « passerelle » D2 vers D1 : Messieurs A. BOSCHE, R. DUVAL, F. Lebatteux, E. LANIECE et N. HENNEQUIN.

D2 : encore 5 arbitres de D3 continueront leur saison en D2, il s'agit de messieurs S. DUCHEMIN, A. JEAN, C. GUILLAUME, T. POTIER et L. TESSON.

D3 : 6 passerelles accordées à messieurs C. AUVRAY, L. BARON, L. LAMY, M.A. LEGAIGNEUR, N. TOULORGE et J. SENOVILLE.

Arbitres stagiaires : 3 arbitres ont été retenus pour arbitrer en D3 : messieurs D. Dupont, J. Loret et A. Tostain.

Tous ces promotionnels seront nommés dans leur nouvelle catégorie après validation par un observateur sur le terrain. Pour clore le sujet, André Lefèvre espère arrêter le classement fin avril.

2. Tour de Table :

M. Daniel Meunier informe la C.D.A qu'il intègre à la Ligue, sur proposition d'André Lefèvre, la commission loi du jeu et appel.

M. Noël Sanson annonce une baisse d'effectif conséquente chez les jeunes. Sur 15 arbitres désignables il ne lui en reste plus que 9 pour arbitrer en District puisqu'il a 6 candidats Ligue. Et, malheureusement, sur les 9 arbitres à son effectif, un seul peut arbitrer les U18.

M. David Adam enchaîne sur le sujet des jeunes en signalant que la Ligue exclut du système de paiement des indemnités par la caisse de péréquation la catégorie U15. La mauvaise communication de cette décision au près des clubs pénalise nos jeunes arbitres qui ne peuvent pas se faire payer par les dirigeants qui du coup, n'ont pas l'argent sur eux pour les indemniser.

M. Denis ROUXELIN déplore ce dysfonctionnement d'autant plus qu'il a obtenu du comité directeur du District de la Manche une augmentation de 10 euros pour tous les jeunes. Le forfait passe désormais de 36.00 à 46.00 euros.

Kévin Lavarde, référent pour les féminines est très satisfait de la participation de nos arbitres féminines au stage du 24 novembre dernier. Ce stage, animé par Freddy Fautrel, a rassemblé 25 arbitres féminines dont 7 Manchoises.

Kévin signale d'autre part qu'il aimerait participer aux réunions de la commission féminine du district de la Manche mais qu'il n'a encore jamais été invité.

Rien de spécial à rajouter à tout ce qui a été dit dans cette réunion pour les autres membres présents.

Clôture de la séance par le Président :

M. André LEFEVRE, Président de la CDA,

Pour conclure, remercie les membres présents pour leur engagement et le travail accompli et à venir.

La séance est close à 21h15.

